2 Etat initial de l’environnement

Plan Local d'Urbanisme d'OLWISHEIM

TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

Le ruisseau du Muehlbach et le fossé du Vierbrückgraben traversent le ban communal respectivement d’Est en Ouest et du Sud au Nord.

Le tissu urbain s’est implanté sur un territoire relativement plat le long de la route principale, sur la rive nord du ruisseau du Muehlbach.

Toutefois, le ban communal est légèrement vallonné induisant des problématiques d’implantation des constructions sur la ligne de crête.

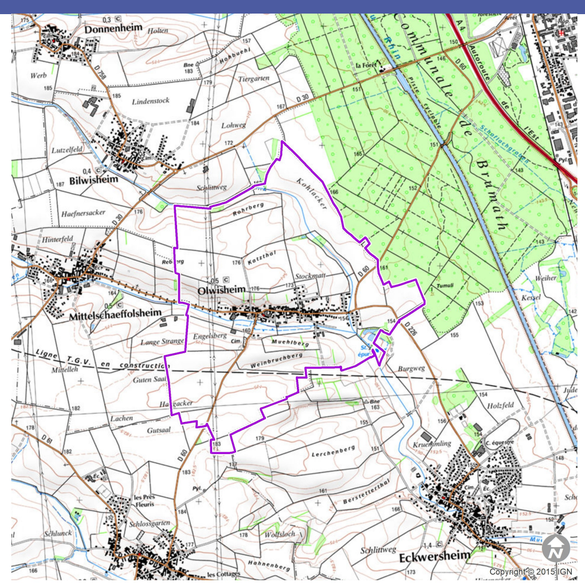

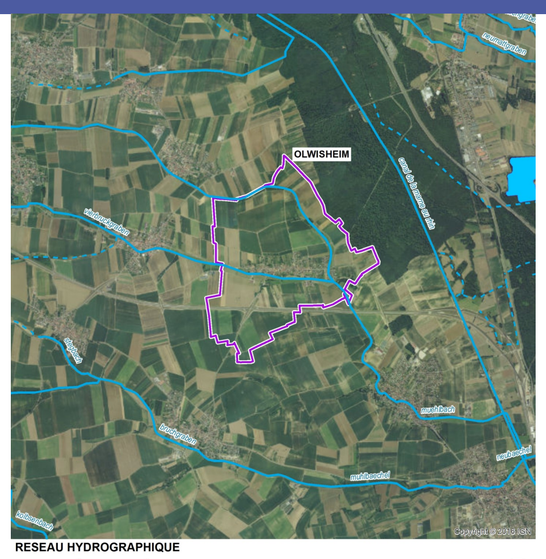

MILIEUX NATUREL

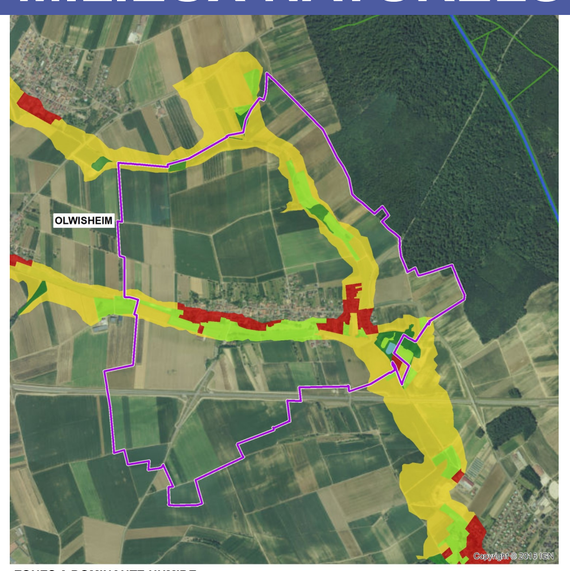

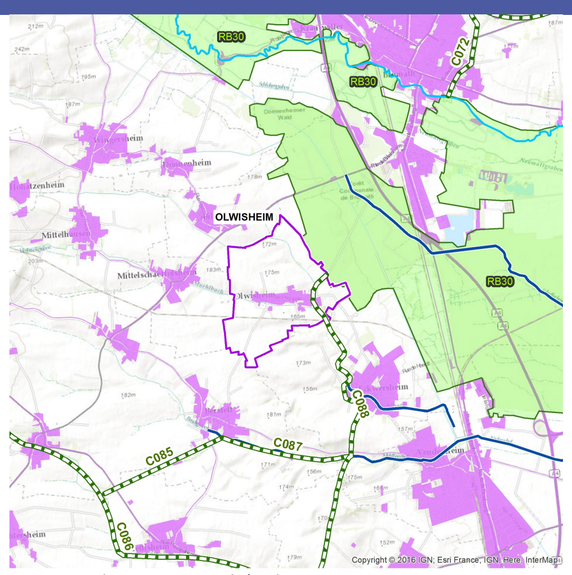

ZONES PROTEGEES

La commune est concernée par deux zones à dominante humide :

- le long du Muehlbach (Ouest/Sud-Est)
- aux abords d’un petit affluent du Muehlbach (Nord/Sud)

Le Conseil Régional d’Alsace et le Préfet ont approuvé le Schéma Régional de Cohérence Ecologique le 21 novembre 2014. Celui-ci définit une trame verte et bleue afin de favoriser le déplacement des espèces. La forêt de Brumath, limitrophe au ban communal d’Olwisheim est considérée comme un réservoir de biodiversité. Un corridor écologique « à remettre en bon état » est identifié, traversant le ban communal d’Olwisheim pour rejoindre la forêt de Brumath.

OCCUPATION DU SOL ET PAYSAGE

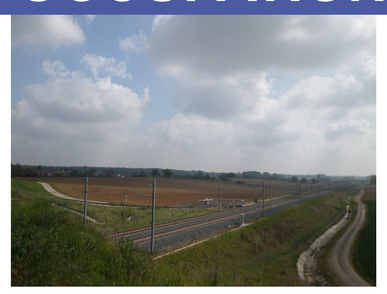

L’occupation du sol d’Olwisheim se répartit de la manière suivante :

- Environ 24 ha de tissu urbain, soit 8 % du territoire communal ;
- Environ 263 ha de cultures annuelles ou permanentes, soit 88 % ;
- Environ 9 ha de grandes emprises (Ligne à Grande Vitesse), soit 3 % du territoire communal ;
- Environ 2 ha de boisements, soit moins de 1 %

PAYSAGES

Olwisheim est intégrée dans l’unité paysagère « Kochersberg » de l’Atlas des Paysages d’Alsace.

Cette unité offre des étendues agricoles ouvertes et des collines aux larges ondulations.

Le paysage communal se caractérise par des collines agricoles de part et d’autre du Muehlbach et qui traduisent l’identité rurale du territoire.

Les points hauts du territoire communal offrent un panorama agréable sur le village. Le ban communal est marqué par la traversée de la Ligne à Grande Vitesse.

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

La commune est concernée par plusieurs risques naturels :
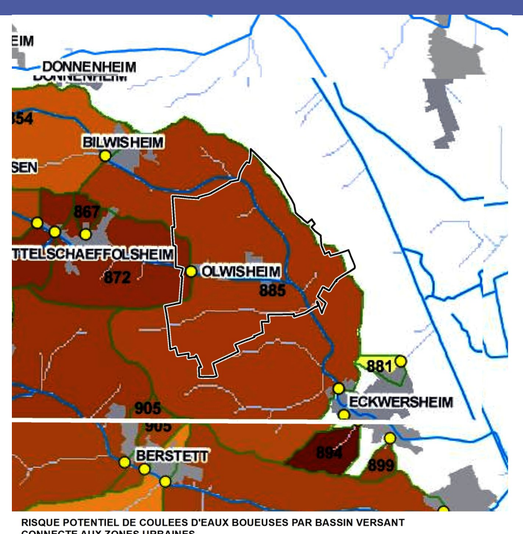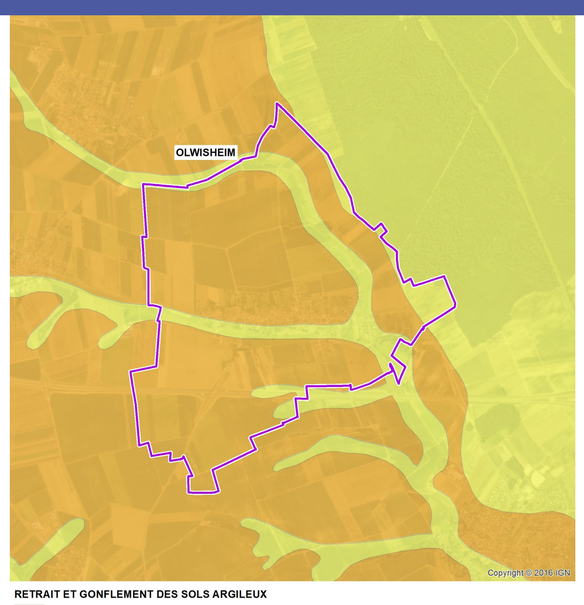
- risque sismique : zone de sismicité 3 – risque modéré
- risque d’inondation : débordement du Muehlbach et remontées de nappes
- risque retrait-gonflement d’argiles – aléa moyen
- risque lié aux coulées d’eaux boueuses